

Règlement du 2^{ème} concours Dataconnexions

SOMMAIRE :

I.	Organisateur du concours Dataconnexions	3
II.	Objet du concours Dataconnexions	3
III.	Eligibilité à la participation au Deuxième Concours Dataconnexions	3
A.	Eligibilité des candidats	3
B.	Eligibilité des projets	3
IV.	Modalités d'inscription	4
V.	Calendrier.....	4
VI.	Catégories et thématiques du Deuxième Concours Dataconnexions	5
A.	Catégorie « Grand Public »	5
B.	Catégorie « Professionnels »	5
C.	Catégorie « Utilité publique »	5
D.	Thématique spéciale « Mobilité et territoires »	5
VII.	Modalités et conditions d'évaluation des Projets candidats	6
A.	Conditions d'évaluation	6
B.	Critères d'évaluation	6
C.	Déroulement de la sélection	7
VIII.	Présentation des Lauréats durant le Rassemblement Dataconnexions.....	7
IX.	Dotations	8
X.	Composition du Jury Dataconnexions.....	8
XI.	Modalités et conditions de soumission des projets candidats	8

A.	Composition du Dossier de Candidature	8
B.	Modalités de dépôt du Dossier de Candidature	9
XII.	Autres dispositions	10
A.	Souveraineté du Jury.....	10
B.	Propriété intellectuelle	10
C.	Obligations des Candidats Finalistes et des Candidats Lauréats	11
D.	Frais de représentation.....	12
E.	Acceptation du présent règlement et déclaration sur l'honneur	12
F.	Renseignements.....	12
Annexe A au règlement du Deuxième Concours Dataconnexions : Dossier de présentation		13
1.	Questionnaire de description du Projet.....	13
2.	Vidéo de présentation	14
3.	Accès en ligne au projet	14
4.	Supports de communication	14
5.	Identification du candidat	14

I. Organisateur du concours Dataconnexions

Mission Etalab, Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique, 20 avenue de Ségur 75007 Paris, ci-après désigné « l'Organisateur ».

II. Objet du concours Dataconnexions

Etalab organise une série de quatre concours consécutifs, ci-après désignés collectivement les « Concours Dataconnexions », gratuits et sans obligation d'achat, qui ont pour objectif d'accompagner et de mettre en valeur des projets d'application ou de service ou de visualisation de données interactive réutilisant notamment des données publiques, ou facilitant la réutilisation de données publiques.

Les projets ainsi distingués seront présentés aux acteurs de l'innovation réunis par l'Organisateur au sein notamment de la communauté Dataconnexions et qui se sont, à son endroit, engagés à faire leurs meilleurs efforts pour aider, par tous moyens ou ressources à leur disposition, les projets lauréats des Concours Dataconnexions, avec pour objectifs l'accélération de leur développement ainsi que leur pérennisation.

Le présent règlement s'applique au deuxième (ci-après désigné le « Deuxième Concours Dataconnexions ») des concours Dataconnexions.

III. Eligibilité à la participation au Deuxième Concours Dataconnexions

A. Eligibilité des candidats

Sont admis à participer au Deuxième Concours Dataconnexions les candidats éligibles (ci-après désignés les « Candidats Eligibles ») ; c'est à dire majeurs, résidant sur le territoire français, porteur d'un Projet Eligible selon les dispositions de l'article III.B ci-après.

Les candidats peuvent participer en équipe ou à titre individuel. Lorsqu'ils souhaiteront participer en équipe, ils devront désigner un membre de l'équipe en charge des relations avec l'Organisateur (ci-après désigné le « Membre Référent »). Le cas échéant, les conditions d'âge minimum et de résidence sur le territoire français évoquées ci-dessus ne s'appliquent qu'au Membre Référent.

B. Eligibilité des projets

Sont admis à participer au Deuxième Concours Dataconnexions tous les projets éligibles (ci-après désignés les « Projets Eligibles ») ; c'est à dire :

- les projets d'application, de service ou de visualisation de données,
 - portés par un Candidat Eligible,
 - réutilisant au moins un jeu de données publiques,
 - créant une valeur ajoutée culturelle, écologique, technologique, sociale, citoyenne et/ou économique démontrable notamment par comparaison aux

développements homologues existants sur le marché ou dans le domaine public (ci-après désignée la « Valeur Ajoutée »),

- et dont la publication et/ou l'utilisation ne soient pas contraires à la Loi et/ou à l'Ordre Public.

Répondent également à la définition des Projets Eligibles :

- les projets d'application ou de service facilitant la réutilisation de données, notamment publiques,
 - portés par un Candidat Eligible,
 - réutilisant, à titre principal ou à titre d'illustration, au moins un jeu de données publiques,
 - créant une Valeur Ajoutée,
 - et dont la publication et/ou l'utilisation ne soient pas contraires à la Loi et/ou à l'Ordre Public.

On entend ici par « Données Publiques » toutes données structurées, produites ou reçues dans le cadre d'une mission de service public, et ce quelque soit la nature de l'entité publique productrice ou réceptrice (exemple: Etat, entreprises publiques, collectivités territoriales, autorités administratives indépendantes, administrations européennes ou étrangères), et réutilisables librement et gratuitement dans les conditions de la « Licence Ouverte / Open Licence » (consultable par Internet à l'adresse <http://www.etalab.gouv.fr/pages/licence-ouverte-open-licence-5899923.html>), ou dans les conditions d'autres licences Open Data (telles que notamment les licences OGL, ODC-BY, CC-BY 2.0, ODbL, ou autres).

Les Projets Eligibles pourront, par ailleurs, recourir à toute autre source d'informations et de données, qu'elle soit publique ou privée, notamment pour enrichir leurs fonctionnalités.

IV. Modalités d'inscription

Pour s'inscrire au Deuxième Concours Dataconnexions, les Candidats Eligibles devront remplir le formulaire d'inscription accessible sur le blog d'Etalab (www.etalab.gouv.fr).

L'Organisateur confirmera chacune des inscriptions au Deuxième Concours Dataconnexions par courrier électronique à l'adresse renseignée par les Candidats Eligibles lors de leur demande d'inscription au Deuxième Concours Dataconnexions, et ce dans un délai maximum de 10 jours ouvrés.

V. Calendrier

Le calendrier du Deuxième Concours Dataconnexions est décliné comme suit :

Mardi 18 septembre 2012 :

- Publication du règlement du Deuxième Concours Dataconnexions
- Ouverture des inscriptions au Deuxième Concours Dataconnexions

Vendredi 14 décembre :

- Publication de la liste nominative des membres du Jury Dataconnexions et de son président et la date du deuxième Rassemblement Dataconnexions

Jeudi 20 décembre à 18h :

- Fermeture des inscriptions
- Heure et date limite de dépôt des dossiers de candidature

Mardi 22 janvier 2013 : Notification de leur sélection aux **Lauréats**.

Jeudi 7 février 2013 : Évènement Dataconnexions rassemblant en un même lieu physique les Lauréats du Deuxième Concours Dataconnexions, et les acteurs de l'innovation rassemblés par Etalab pour les soutenir.

NB : L'Organisateur se réserve le droit de modifier une ou plusieurs des échéances ci-dessus listées sous réserve d'une notification préalable aux personnes inscrites au Deuxième Concours Dataconnexions.

VI. Catégories et thématiques du Deuxième Concours Dataconnexions

Le Deuxième Concours Dataconnexions s'adresse aux applications, services ou visualisations de données développées par les Candidats Eligibles, au sein des catégories et thématiques suivantes :

A. Catégorie « Grand Public »

Cette catégorie vise les Projets Eligibles destinés à l'usage du grand public, quelque soit par ailleurs cet usage.

B. Catégorie « Professionnels »

Cette catégorie vise les Projets Eligibles destinés à un usage professionnel, quelque soit par ailleurs cet usage.

C. Catégorie « Utilité publique »

Cette catégorie vise les Projets Eligibles destinés à un usage utile au public, quelque soit par ailleurs cet usage.

D. Thématique spéciale « Mobilité et territoires »

Cette catégorie vise les Projets Eligibles s'inscrivant dans la thématique de la mobilité, des territoires, du transport, du tourisme, de la vie ou de l'information locale, notamment géographique.

Le nombre des Finalistes et des Lauréats dans chacune des catégories et thématique ci-dessus sera fixé par le Jury de manière discrétionnaire. Le Jury pourra en outre, s'il le juge pertinent, créer des mentions spéciales afin de permettre la distinction de Projets en raison par exemple de l'originalité de la démarche proposée, ou du statut de leur(s) promoteur(s).

VII. Modalités et conditions d'évaluation des Projets candidats

A. Conditions d'évaluation

Les Projets seront évalués par le Jury Dataconnexions si et seulement si :

- Il émane d'un Candidat Eligible
- Le projet présenté est un Projet Eligible
- Le Dossier de Candidature est remis dans les délais indiqués au chapitre V ci avant,
- Le Dossier de Candidature remis comporte l'ensemble des pièces explicitées au chapitre X.A ci après.
- Lesdites pièces sont conformes aux conditions explicitées au chapitre X.B ci-après.

B. Critères d'évaluation

Les Projets, chacun dans sa catégorie et sa thématique propre, seront évalués par le Jury Dataconnexions à l'aune des critères suivant :

1. Création de Valeur

Le Jury sera particulièrement attentif à la valeur créée par le Projet, que celle ci soit technologique, écologique, sociale, culturelle, pédagogique, citoyenne et/ou économique ; notamment par comparaison aux développements homologues et/ou concurrents disponibles sur le marché ou dans le domaine public.

2. Potentiel de développement et de pérennisation

Le Jury sera également particulièrement attentif au potentiel de développement et de pérennisation des Projets Candidats tel qu'il ressortira d'une part de l'intérêt intrinsèque desdits projets, et d'autre part de la démarche présentée dans ce but (ie. développement et pérennisation) par leur(s) Promoteur(s).

On entend ici par « Promoteur », toute personne formellement engagée, soit en qualité de développeur, soit en qualité de sponsor, d'employeur, de diffuseur ou d'investisseur au développement et à la pérennisation d'un Projet Eligible, à la date de soumission dudit projet au Jury Dataconnexions, dans le cadre d'un Concours Dataconnexions.

A ce sujet, il est important de noter qu'un Projet dont les Promoteurs ne seraient pas en mesure d'assurer seuls le développement et/ou la pérennité ne sera pas disqualifié. Le cas échéant il appartiendra à ces derniers, dans le cadre du Dossier de Candidature, de faire un état clair, crédible et réaliste des moyens et ressources à mobiliser au delà de leurs propres capacités pour le développement et la pérennisation de leur Projet. Le Jury, notamment composé de professionnels du développement de projets innovant, intégrera à son évaluation les qualités et la faisabilité dudit état.

3. Autres critères d'évaluation

Le Jury pourra par ailleurs évaluer les Projets à l'aune de leurs autres qualités intrinsèques, parmi lesquelles notamment : valeur d'usage, créativité, ergonomie, caractère innovant, valeur pédagogique, qualités graphiques, accessibilité, etc.

C. Déroulement de la sélection

La sélection des Projets Lauréats sera effectuée sur dossier par le Jury après examen, évaluation et classement des Dossiers de Candidature.

VIII. Présentation des Lauréats durant le Rassemblement Dataconnexions

Jusqu'à 3 personnes parmi les Promoteurs de chaque Projet Lauréat seront conviées à venir en faire la présentation, et à rencontrer les acteurs de l'innovation partenaires d'Etalab au cours du Deuxième des quatre Rassemblements Dataconnexions (ci-après désigné le « Deuxième Rassemblement Dataconnexions »).

La présentation de chaque Projet Lauréat par jusqu'à 3 personnes parmi ses Promoteurs, se déroulera en séance plénière devant notamment les acteurs de l'innovation partenaires Dataconnexions.

NB : il est ici rappelé que chacun de ces partenaires s'est engagé à fournir ses meilleurs efforts pour mobiliser ses compétences et ressources pour le soutien au développement et à la pérennisation des Projets Lauréats.

La présentation de chacun des Projets Lauréats durera 6 minutes et devra essentiellement consister en une démonstration fonctionnelle de 5 minutes et 30 secondes, suivi d'une expression des vœux de 30 secondes par les Promoteurs du Projets, à l'intention des acteurs de l'innovation partenaires Dataconnexions, pour son développement et sa pérennisation.

NB : l'Organisateur mettra à la disposition des démonstrateurs une alimentation électrique, un raccordement au réseau internet et un dispositif de rétro projection. Les démonstrateurs devront se munir de tous autres matériels nécessaires à la démonstration de leur projet.

Le Deuxième Rassemblement Dataconnexions comprendra, en deuxième partie, une séance de Networking durant laquelle les Promoteurs des Projets Lauréats auront l'occasion d'approfondir la présentation de leur Projet et de leurs attentes en termes de support, notamment auprès des acteurs de l'innovation Partenaires Dataconnexions qui y seront représentés.

NB : Il est ici précisé que les Lauréats devront se rendre disponibles le jour de la tenue du Deuxième Rassemblement Dataconnexions.

IX. Dotations

L'exposition ciblée auprès d'acteurs majeurs de l'innovation s'étant par ailleurs formellement engagés à faire leurs meilleurs efforts pour contribuer au développement et à la pérennisation des Projets Lauréats, l'exposition médiatique des Projets Lauréats et l'obtention du label « Lauréat Dataconnexions 2012 » constituent, à l'exclusion de toute autre dotation, les dotations officielles des Concours Dataconnexions.

X. Composition du Jury Dataconnexions

Le Jury Dataconnexions sera composé de représentants des acteurs de l'innovation partenaires Dataconnexions et de personnalités qualifiées du monde du numérique et de l'open data. Sa composition détaillée sera publiée dans les délais indiqués au chapitre V du présent règlement.

La présidence du Jury du Deuxième Concours Dataconnexions sera assurée par une personnalité désignée dans les délais indiqués au chapitre V du présent règlement.

XI. Modalités et conditions de soumission des projets candidats

Au terme de la période de développement, les candidats inscrits devront, pour être éligible à la nomination, remettre, dans les délais visés au chapitre V ci avant, au Président du Jury Dataconnexions un dossier présentant leur projet et leur candidature (ci-après le « Dossier de Candidature ») selon les modalités et conditions ci-après :

A. Composition du Dossier de Candidature

Le Dossier de Candidature devra impérativement comporter les pièces suivantes :

1. **Questionnaire de description du projet (Annexe A.1)** dûment renseigné.
2. **Vidéo de présentation du projet (Annexe A.2)** : vidéo (ou capture d'écran, screencast, etc.) d'une durée maximale de 3 minutes présentant les fonctionnalités du Projet. Le sujet principal de la vidéo doit être le Projet lui-même, dans ses conditions normales de fonctionnement. La qualité de la vidéo n'est pas jugée mais doit permettre de rendre compte des fonctionnalités du projet.
3. **Accès en ligne au projet (Annexe A.3)**, ou code informatique compilé et interprétable du Projet :
 - S'il s'agit d'un développement de type « Client » non téléchargeable : un lien permettant de télécharger une version du code compilé et interprétable sur la plateforme hardware et logicielle de destination, facile à installer et aisément démontrable sur cette même plateforme et exempt de bug majeur.

- S'il s'agit d'un développement consultable en ligne : URL de consultation. L'application ou le service devra être démontrable et exempts de bugs majeurs.
 - S'il s'agit d'une application téléchargeable : URL de téléchargement. L'application devra être facile à installer et aisément démontrable sur sa plateforme de destination et exempt de bug majeur.
4. **Supports de communication (Annexe A.4)** susceptibles d'être utilisés dans le cadre de la communication d'Etalab ou de tierces parties à l'occasion de Dataconnexions :
- Description non confidentielle du projet compréhensible du grand public (1000 caractères maximum).
 - Élément visuel de description mettant en valeur le projet et ses fonctionnalités.
 - Logo du projet.
5. **Identification du candidat (Annexe A.5)** ou le cas échéant du candidat et du ou des co-candidats membres de l'équipe, dûment renseigné.

B. Modalités de dépôt du Dossier de Candidature

Une copie numérique du dossier et de ses composantes devra être remise au Président du Jury dans les conditions suivantes :

- Les dossiers incomplets ne seront ni examinés, ni retournés à leur expéditeur.
- La présentation vidéo devra être encodée et enregistrée dans un format interprété par le lecteur vidéo VLC Media Player pour PC & Mac tel qu'il est téléchargeable sur le site internet <http://www.videolan.org>.
- Les documents (vidéo, graphiques, texte) devront être enregistrés dans un format standard interprété par Open Office et/ou MS Word, MS Powerpoint, MS Excel, Adobe Acrobat Reader.
- Seules les 3 premières minutes de la présentation vidéo du Projet seront visionnées et pris en compte pour l'évaluation du Projet par le Jury Dataconnexions.
- Seuls les 1000 premiers caractères (espaces compris) de chaque réponse au questionnaire de description du Projet seront lus et pris en compte dans le cadre de son évaluation par le Jury Dataconnexions.
- Le Dossier de Candidature doit être renseigné et transmis par l'intermédiaire du formulaire électronique qui sera publié à cet effet sur le blog de la mission Etalab, à l'adresse <http://www.etalab.gouv.fr>

XII. Autres dispositions

A. Souveraineté du Jury

Le Jury Dataconnexions est souverain et n'a pas à motiver ses décisions. De ce fait, aucune réclamation ne pourra être acceptée suite à la désignation des Finalistes, puis des Lauréats.

B. Propriété intellectuelle

Sans préjudice des dispositions des conditions générales d'utilisation du réseau en ligne Dataconnexions, de data.gouv.fr et du blog d'Etalab, par ailleurs réputées acceptées par les candidats, leur propriété intellectuelle, dans le cadre de l'organisation des Concours Dataconnexions, sera traitée comme suit :

1. Principes généraux

Ni l'Hébergeur ni l'Editeur du réseau en ligne Dataconnexions et du blog d'Etalab, ni l'Organisateur, ni les acteurs de l'innovation partenaires Dataconnexions (ci-après collectivement désignés par « Les Parties Organisatrices » n'acquièrent aucun droit de propriété sur les contenus publiés par les Candidats, sur le réseau en ligne DataConnexions, sur data.gouv.fr, sur le blog d'Etalab ou dans leur dossier de candidature.

Cela inclut c'est à dire notamment sur leurs contributions écrites, illustratives, leurs vidéos, leurs documents, leurs développements, leurs données personnelles et plus généralement toutes informations publiées par leurs soins sur le Réseau Dataconnexions (ci-après collectivement désignés par le « Contenu Utilisateur »).

D'une manière générale, les Parties Organisatrices se sont engagées ou s'engagent ici à traiter toutes les informations communiquées par les Candidats dans le cadre de Dataconnexions, notamment mais non exclusivement lorsqu'il s'agit d'informations relatives aux Projets, avec la plus grande discrétion et à ne les partager qu'entre eux et avec leurs propres collaborateurs ayant nécessairement à en connaître, ainsi qu'avec leurs auteurs.

Cet engagement ne s'applique pas aux informations ayant, par ailleurs, fait l'objet d'une publication autorisée par leur auteur en dehors du Réseau Dataconnexions, de data.gouv.fr, du blog d'Etalab ou du dossier de candidature, ou aux informations couvertes par un quelconque autre contrat souscrit de gré à gré par leur auteur avec l'une des Partie Organisatrice avant ou pendant la durée de leur inscription à la Communauté Dataconnexions, ou aux informations dont la Partie Organisatrice concernée pourraient apporter la preuve qu'elles avaient été obtenues d'elle préalablement à la première demande d'inscription au Réseau Dataconnexions de leur auteur.

Les Parties Organisatrices ont souscrit, ou ici souscrivent cet engagement pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de premier accès au Réseau Dataconnexions de l'Auteur de l'information concernée.

2. Cas spécifiques des candidats au concours Dataconnexions

Les candidats aux Concours Dataconnexions acceptent qu'ils devront transmettre des informations détaillées sur eux mêmes, et le cas échéant sur leur équipe, et le cas échéant sur les Promoteurs de leur Projet, ainsi que sur ledit Projet à l'Organisateur, qui les communiquera, pour les besoins du Concours Dataconnexions concerné à chacun des membres du Jury Dataconnexions.

En dehors de la Description Non Confidentielle du Projet qui ne sera pas concernée par cet engagement, il est ici rappelé que toutes les informations transmises par les Candidats aux Parties Organisatrices seront couvertes par l'engagement de confidentialité explicité au paragraphe précédent.

C. Obligations des Candidats Finalistes et des Candidats Lauréats

- Les Candidats Finalistes et Lauréats autorisent, durant toute l'année 2012 et 2013 l'Organisateur à publier leur nom ainsi que la Description Non Confidentielle de leur projet dans le cadre de toutes actions de communication liées aux Dataconnexions, sans pouvoir prétendre dans ce cadre à aucun droit, quel qu'il soit.
- En acceptant d'être désigné Candidat Lauréat, celui-ci s'engage à faire ses meilleurs efforts pour atteindre l'objectif du Projet pour lequel il a été distingué, notamment en le développant conformément à la méthodologie proposée. Le Candidat Lauréat s'engage dans ce cadre, sauf accord contraire et opposable avec une tierce partie, à tenir l'Organisateur régulièrement informé de l'état d'avancement du Projet et ce pendant a minima les 24 mois consécutifs à sa désignation en tant que Lauréat, et ce par le truchement de points d'information mensuels.
- En plus des dotations présentées ci-dessus, le Candidat Lauréat pourra bénéficier d'une communication du Projet dont il est porteur à travers médiatisations et animations initiées par l'Organisateur et/ou les acteurs de l'innovation partenaires Dataconnexions. Pour ce faire, le Candidat Lauréat s'engage, et ce pendant a minima les 12 mois consécutifs à sa désignation en tant que Lauréat :
 - à accepter de répondre à toutes sollicitations de l'Organisateur ou des acteurs de l'innovation partenaires Dataconnexions et plus largement de la presse.
 - à promouvoir Dataconnexions, notamment en soulignant chaque fois qu'il sera ainsi sollicité qu'il est « Lauréat Dataconnexions 2012 ».
- Le Candidat Lauréat veillera à ce que la mention « Lauréat Dataconnexions 2012 » figure sur le Projet pour lequel il aura été distingué, ainsi que sur les publications qui en assureront la promotion.
- Le Candidat Lauréat accepte expressément, en son nom ainsi qu'en celui des Promoteurs du Projet Lauréat dont il est porteur :
 - que ledit Projet puisse être présenté à l'occasion des Rassemblements Dataconnexions 2012 et 2013.
 - que ledit Projet puisse être présenté, dans une forme suffisamment démonstrative et préalablement convenu avec lui, sur tout site Internet édité par

l'Organisateur dans le cadre de la promotion des Dataconnexions et/ou sur les sites des acteurs de l'innovation partenaires Dataconnexions, et ce pendant toute l'année 2012 et l'année 2013.

- o plus largement, le Candidat Lauréat accepte que le Projet Lauréat dont il est porteur puisse être présenté, dans une forme suffisamment démonstrative et préalablement convenu avec lui, sur tous medias (télévisions, radios, Internet, etc.) dans le cadre de la promotion des Dataconnexions.

D. Frais de représentation

Les Candidats Finalistes et des Candidats Lauréats sont informés que les frais de leur représentation lors de la sélection des Finalistes et au Rassemblement Dataconnexions ne seront pas pris en charge par l'Organisateur.

E. Acceptation du présent règlement et déclaration sur l'honneur

La participation d'un Candidat au concours et le dépôt d'un dossier de Candidature vaut acceptation du présent règlement.

Le Candidat, agissant en nom personnel ou en qualité de représentant légal (dirigeant, président ou leader de l'équipe) du Projet, présentant au Deuxième Concours Dataconnexions, certifie sur l'honneur et en toute bonne foi déclare disposer de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle ou être dûment autorisé à agir au nom et pour le compte du ou des titulaire(s) des droits du Projet.

Le cas échéant, le Candidat reconnaît par ailleurs et garantit avoir obtenu l'accord des co-auteurs et/ou des Promoteurs du Projet aux fins de participer au Deuxième Concours Dataconnexions.

Le Candidat reconnaît être informé qu'il sera tenu pour seul responsable en cas d'inexactitude de la présente déclaration, et de violation de son obligation de garantie, L'Organisateur et les acteurs de l'innovation partenaires Dataconnexions étant garanti contre tous recours de tiers à cet égard.

F. Renseignements

Le présent règlement est déposé en l'étude de S.C.P. Jérôme LEVEL, Gilles BORNECQUE, WINANDY, Aline BRU-NIFOSI, Huissiers de Justice Associés, sis 15 Passage du Marquis de la Londe 78000 VERSAILLES.

Ledit règlement et le dossier de candidature sont disponibles sur le site internet de l'Organisateur (www.etalab.gouv.fr) pendant la période d'ouverture du concours.

Annexe A au règlement du Deuxième Concours Dataconnexions : Dossier de Candidature

1. Questionnaire de description du Projet

Identification du Projet

- Intitulé :
- Catégorie ou thématique de concours :
 Grand public Professionnel Utilité publique Mobilité & territoires
(Ne cochez qu'une seule case)

Quel problème tentez-vous de résoudre ?

Décrivez le (ou les) problème(s) que votre projet tente de résoudre, ainsi que son (leur) importance : taille du marché, fréquence d'utilisation potentielle, population concernée, bénéfices éventuels de service public, etc. (maximum **1000 signes**).

Comment tentez-vous de le résoudre ?

Décrivez votre produit, service ou visualisation, dans sa forme actuelle et le cas échéant après les développements futurs éventuels que vous envisagez. **Précisez le ou les jeux de données publiques que vous utilisez à cet effet** (maximum **1000 signes**).

Quel est votre modèle d'affaire ?

Décrivez le modèle d'affaire de votre projet, c'est-à-dire les conditions de sa pérennité et de son développement : plan d'affaires et projections commerciales dans le cas d'un projet entrepreneurial ; objectifs, donneurs clés, partie prenantes dans le cas d'un projet d'ordre civique (maximum **1000 signes**).

Quel est l'état d'avancement de votre projet ?

Décrivez les étapes que vous avez franchies, les ressources mobilisées, les indicateurs et métriques déjà établies, etc. (maximum **1000 signes**).

Qui vous accompagne sur ce projet ?

Décrivez l'équipe qui vous accompagne dans votre projet (le cas échéant), vos compétences, expériences et réalisations, ainsi que les partenaires éventuels qui vous soutiennent (maximum **1000 signes**).

Comment DataConnexions peut-il vous aider ?

Détaillez toutes les précisions additionnelles que vous souhaiteriez apporter au sujet de votre projet, et expliquez en quoi DataConnexions peut contribuer à pérenniser son développement (maximum **1000 signes**).

2. Vidéo de présentation

Lien permettant de télécharger une vidéo décrivant le Projet et ses fonctionnalités, d'une durée maximale de 3 minutes.

Ce n'est pas la qualité de la vidéo qui est jugée, mais le projet lui-même. La vidéo doit permettre de rendre compte des fonctionnalités du projet. Les candidats sont encouragés à réaliser une capture d'écran ou un « screencast » (par exemple avec des outils tels que CamStudio, Jing ou Screenr).

3. Accès en ligne au projet

Lien permettant d'accéder au Projet, ou au code informatique compilé et interprétable du Projet.

Par exemple : URL permettant de consulter, ou, le cas échéant, de télécharger l'application, accompagnée, si nécessaire, d'instructions à cet effet. L'application devra être facile à installer et aisément démontrable sur sa plateforme de destination.

4. Supports de communication

Les supports de communication demandés seront susceptibles d'être utilisés dans le cadre de la communication d'Etalab ou de tierces parties à l'occasion de Dataconnexions.

Description Non Confidentielle

Décrivez le Projet dans des termes compatibles avec une diffusion au grand public : non confidentiels, compréhensibles par le plus grand nombre, et mettant en avant l'intérêt du projet (maximum **1000 signes**).

Élément visuel de description

Lien vers un élément visuel décrivant et mettant en valeur le projet et ses fonctionnalités (capture d'écran, page d'accueil, schéma de description).

Logo du projet

Lien vers le logo du projet.

5. Identification du candidat

Renseignez les informations relatives au Candidat ou au Membre référent de l'équipe.

Candidat référent

- Nom* :
- Prénom* :
- Date de naissance* :
- Adresse postale* :
- Téléphone 1* :

- Téléphone 2 :
- Adresse email* :
- Rôle vis à vis du Projet* :
- Société ou Institution de référence :

Le cas échéant, renseignez les informations relatives aux autres membres de l'équipe. Un maximum de 3 membres par équipe peuvent être déclarées dans le cadre du Concours Dataconnexions.

Co-candidat #1

- Nom :
- Prénom :
- Adresse email :
- Rôle vis à vis du Projet :

Co-candidat #2

- Nom :
- Prénom :
- Adresse email :
- Rôle vis à vis du Projet :